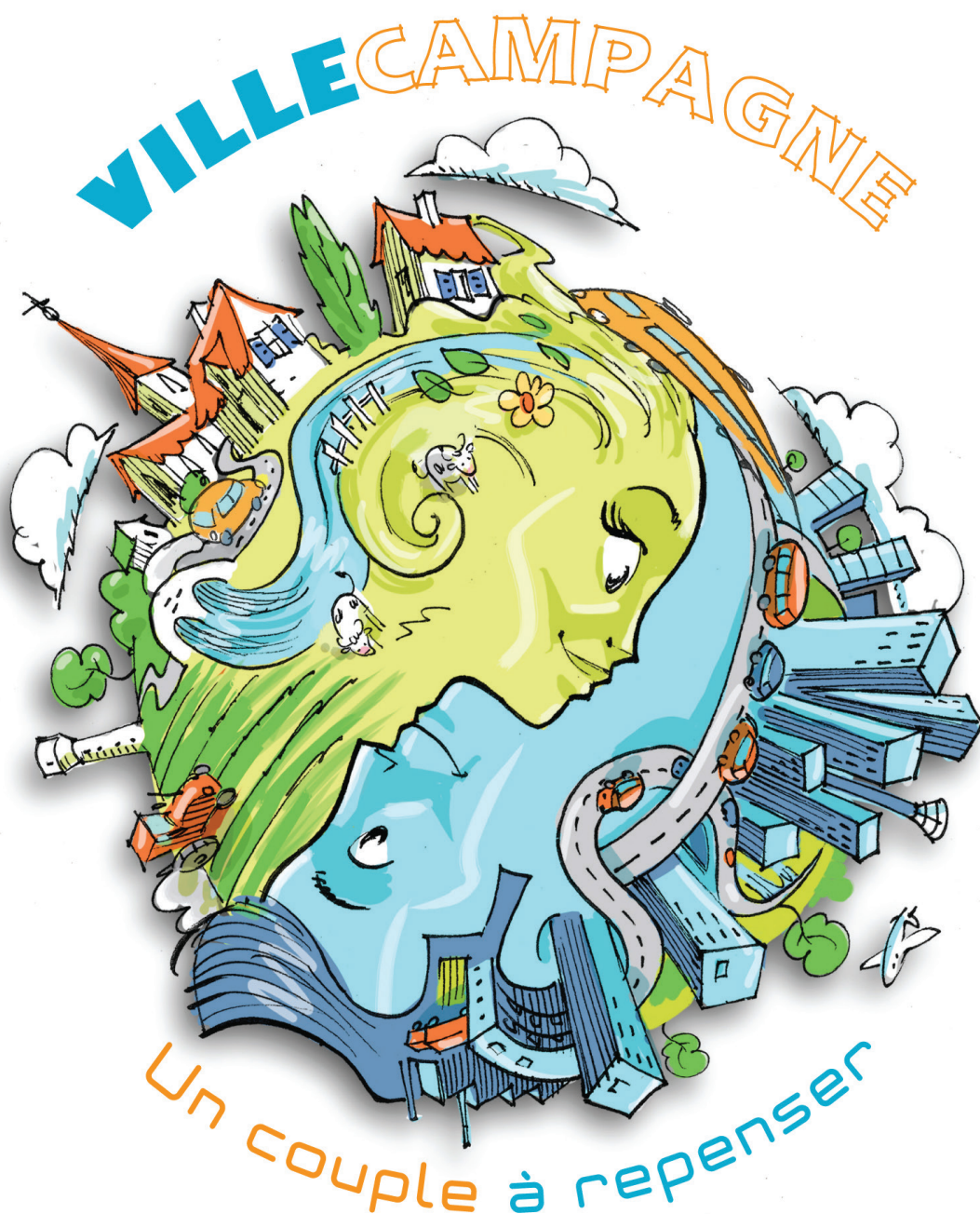




.....
sol et civilisation
innover ensemble
dans les territoires
.....

LETTRE
JANVIER
2017

N°59



Spéciale 25èmes Assises

EDITORIAL



Les Assises marquent les 25 ans de Sol et Civilisation. Raymond Lacombe et ses amis lançaient effectivement en 1991 Sol et Civilisation suite au Dimanche des Terres de France, grande manifestation parisienne qui mobilisait 300 000 ruraux dans les rues de la Capitale. Il résumait cet élan avec quelques mots simples mais qui résonnent encore aujourd'hui :

« Une France rurale forte est indispensable à l'équilibre de notre pays [...] et j'en appelle aux gens des villes de prendre cette main que nous venons de tendre et de la croiser avec nous ». La ruralité n'est pas un espace restant entre deux villes, ce sont des territoires de vie, de projet, d'innovation qui contribuent à la bonne santé, sociale, économique et environnementale de notre société. Mais la ruralité n'est pas seule, et son avenir se construit avec le monde urbain. Raymond Lacombe appelait alors de ses vœux à ne pas s'opposer mais à mieux collaborer, sans condescendance.

Une génération plus tard, notre monde a changé, nos territoires aussi. Aujourd'hui, la société déborde des territoires, le mode de vie « urbain » et la société de la mobilité, du temps libre se sont généralisés. Par ailleurs, l'économie s'est largement tertiaisée, y compris dans les campagnes. Parallèlement, l'aménagement du territoire en France s'est reconfiguré récemment du fait d'une triple réforme : loi sur les régions, loi sur les métropoles, loi sur l'organisation de notre République et a fait émerger un nouveau couple organisateur : les régions d'une part et les métropoles d'autre part. Où en est aujourd'hui le couple ville-campagne ?

L'année dernière, nos 24èmes Assises nous avaient montré que les catégories « ville » et « campagne », autrefois structurantes, l'étaient bien moins et qu'il fallait aujourd'hui plutôt chercher à mieux appréhender les liens qui se tissent entre ces espaces qu'à chercher à les distinguer. Dans notre monde ouvert, il convient désormais de penser les systèmes plutôt que les parties, les interactions plutôt que les situations. Il va de soi que chacun a des problématiques propres et qu'il ne faut pas les négliger. La densité appelle des réponses spécifiques, la non-densité également. Il n'empêche que les territoires sont désormais imbriqués, plus ou moins connectés et que la bonne santé de l'un résultera tout autant de la bonne santé de l'autre que de sa dynamique propre.

Dans cette nouvelle inter-territorialité, deux trajectoires sont possibles : serons-nous dans des logiques de rapport de force politique et financier, de donneur d'ordre à fournisseur, d'une ville suzeraine et d'une campagne vassale ?

Ou pourrons-nous construire une inter-territorialité apaisée, avec un couple ville-campagne rénové autour de projets gagnant-gagnant ?

Ce débat sur les nouvelles relations ville-campagne n'est pas simplement une question pour spécialistes ou pour quelques ruraux inquiets de leur devenir. C'est un débat de société.

Les campagnes méritent d'être des partenaires de notre développement et pas seulement des réserves foncières ou naturelles. Dans un monde de ressources finies, le rural a une fonction stratégique : alimentation, énergie renouvelable, traitement des déchets, gestion de la biodiversité.

Dans une société en quête de sens, elles ouvrent d'autres possibles utiles et nécessaires : innovation sociale, altérité culturelle, autre cadre de vie.

La France aujourd'hui s'interroge sur son avenir. Les solutions ne pourront pas venir que d'en haut. Les territoires, et les territoires entre eux, sont un levier puissant d'innovation et d'adaptation à la complexité du monde et à la globalisation. Les rendre acteur et les faire dialoguer pour agir nous apparaît comme essentiel.

Plus que jamais, l'élan du « Dimanche des Terres de France » doit nous inspirer.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne année.

Anne-Claire Vial, présidente de Sol et Civilisation





Propos d'ouverture des 25èmes Assises

**Cécile Claveirole, membre du CESE
représentant le président Patrick Bernasconi**

«Toute notre vie vient de la Terre. Toute notre vie est liée au sol.
Le sol nous nourrit.

Ainsi il doit être l'objet de toutes nos attentions et c'est ce que font de
nombreux paysans avec de nombreux modes de productions.

Nous avons le devoir de préserver le foncier agricole ainsi que les
espaces naturels qui nous protègent.

Nous devons aussi comprendre que tous nos choix font système.

Ils ont des répercussions beaucoup plus larges que nous pouvons le
penser de prime abord. Nous avons une responsabilité partagée dans toutes les
initiatives que nous prenons pour que le monde de demain soit favorable à
nos enfants dans des milieux préservés.

Nous avons donc un besoin impérieux de ne plus opposer mais de relier la
campagne aux métropoles, le citadin à la vie rurale et à la terre, source de vie.»

SOMMAIRE

P.6 **Propos d'introduction**
Au-delà des villes et des campagnes, des territoires...
Martin Vanier, géographe, professeur à l'École d'urbanisme de Paris

P.8 **Table ronde**
Nouveaux liens, nouvelles frontières

Discutante : Dominique Bernier, chargée de mission coopérations entre acteurs et relations villes-campagnes, Cap Rural (Centre de ressources sur les métiers du développement local ; www.caprural.org)

Jean-Pierre Caroff, ancien vice-président de la Communauté urbaine de Brest

Philippe Estèbe, géographe et politiste spécialisé de l'aménagement du territoire

Laurence Delva, cheffe du service alimentation à la Direction générale de l'alimentation du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

P.14 **Table ronde**
Nouveaux projets, nouvelles gouvernances

Discutant : Romain Lajarge, professeur en sciences territoriales à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Olivier Jacquin, agriculteur, élu local en Meurthe et Moselle, membre de la Commission nationale de l'agriculture et de la ruralité (CNAR) du PS

Vanik Berberian, élu modem, président des Maires Ruraux de France

Claudy Lebreton, ancien président des départements de France

P.18 **Rapport d'étonnement**
Martin Vanier, géographe, professeur à l'École d'urbanisme de Paris

P.20 **L'arrière, une vision alternative pour les campagnes**
Marjorie Jouen, conseillère externe de Notre Europe- Institut Jacques Delors (www.institutdelors.eu), Co auteure du rapport *Une nouvelle ambition territoriale pour la France en Europe* (2016)



AU-DELÀ DES VILLES ET DES CAMPAGNES, DES TERRITOIRES ...

Propos d'introduction
Martin Vanier, géographe,
professeur de l'Ecole
d'Urbanisme de Paris

Synthèse par
Truong-Giang Pham et
Guillaume Dhérissard, Sol et Civilisation

« Ville-Campagne, un couple à repenser » est une invitation à réinvestir une question très ancienne qui trouve sa source dès le néolithique lorsque sont apparues les premières villes. Les villes et les campagnes forment un très vieux couple, l'un n'existant pas sans l'autre. Le potentiel politique du couple reste néanmoins à intensité variable et mérite d'être effectivement réinterrogé. Il s'agit, en d'autres termes, de questionner aujourd'hui la profondeur de leur relation et en quoi celle-ci fait ou pourrait faire davantage politique.

Nous pouvons constater que le potentiel politique du couple est aujourd'hui très faible. Il y a bien des élus des villes et des élus de la campagne mais il manque des élus du couple ville-campagne. Il y a bien des politiques dédiées

aux enjeux des villes d'une part et aux enjeux des campagnes d'autre part mais il manque des véritables politiques de transactions. Ainsi, comme nous avons su penser, à une époque, les territoires de projet et les projets de territoire, il nous faudrait aujourd'hui penser, sur des territoires surpassant les villes et les campagnes, les projets de relation et les relations de projets.

Ceci appelle un changement profond de nos représentations. Il nous faut sortir d'une pensée oppositionnelle. La ruralité est désormais une nouvelle dimension de la métropolisation et non son inverse ou son alternative. Il n'est aujourd'hui plus possible de renvoyer dos à dos que 83 % de la population



Martin Vanier, Propos d'introduction des 25èmes Assises, Jeudi 27 octobre 2016

vit dans des grandes aires urbaines alors que 90 % des communes peuvent être qualifiées de peu denses, voire très peu denses, selon les termes de l'INSEE. Ces réalités sont désormais indistinguables. Il n'y a pas deux France, ces deux pourcentages atterrissent dans le même espace géographique, dans les mêmes territoires.

« Repenser le couple
consiste donc à
développer une
nouvelle stratégie de
l'interdépendance »

Repenser le couple consiste donc à développer une nouvelle stratégie de l'interdépendance. D'abord, il s'agirait de mieux gérer les biens écosystémiques transverses aux villes et aux campagnes, comme l'eau, la biodiversité, les énergies renouvelables et la gestion des déchets. Il serait également pertinent de saisir la problématique alimentation-santé environnementale qui met en lien les espaces de production et de consommation. Enfin, il s'agirait d'aborder la question du logement et des mobilités, ces questions n'étant plus seulement urbaines ou rurales, mais communes aux deux.

Au fond, ce qui est à repenser, c'est bien la façon de faire de ce vieux couple une nouvelle politique. La boutade disait que le couple était le moyen de résoudre à deux des problèmes que l'on n'avait pas en restant seul. Beaucoup de politiques se construisent encore sur cette modalité. Il nous faut changer de paradigme. Le couple ville-campagne est au contraire une invitation à « arpenter ensemble les chemins qui nous séparent et qui n'existeraient pas si nous restions seuls ».



NOUVEAUX LIENS, NOUVELLES FRONTIÈRES

Table ronde

Sources de nouvelles opportunités, les liens ville-campagne dessinent de nouvelles frontières en matière de coopération et de développement territorial. S'ils se heurtent à certaines limites, elles ne cessent d'être progressivement repoussées. Les différents exemples présentés ci-dessous en témoignent. Ensemble, ils démontrent la nécessité d'une gouvernance multi-acteurs, multi-échelle et transectorielle.

Expérimenter de nouvelles formes de coopérations complémentaires : les contrats de réciprocité entre la métropole de Brest et le Pays Centre ouest Bretagne

Par Jean-Pierre Caroff, Ancien vice-président de la Communauté urbaine de Brest

Les contrats de réciprocité ville-campagne ont pour objectif de faire dialoguer les acteurs de la ville et de la campagne autour de projets fédérateurs. Ils sont nés d'une proposition du député Alain Calmette durant les Assises des ruralités de 2014 puis ont été repris dans les objectifs du comité interministériel aux ruralités du 13 mars 2015. Quatre binômes territoriaux ont été proposés pour cette expérimentation dont le couple métropole de Brest - pays Centre-ouest Bretagne sur lequel porte cette présentation. Accompagnés par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (Cget) et la Caisse

Synthèse par
Laetitia Verhaeghe, Sol et Civilisation

des Dépôts et Consignation, les acteurs s'investissent dans une approche expérimentale itérative.

Des habitudes de coopérations fortement ancrées dans l'Ouest Breton

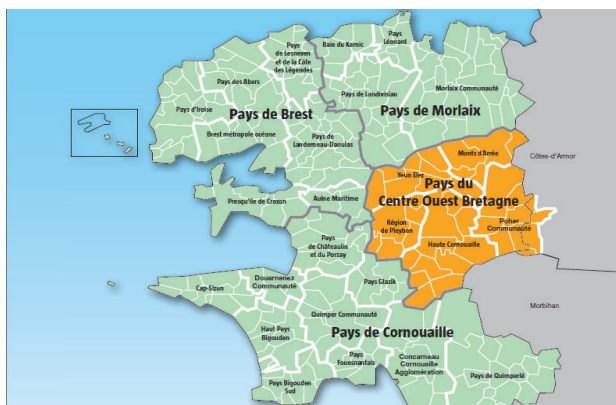
Cette démarche de coopération territoriale n'est pas propre à la mise en place du contrat, elle lui est antérieure. Elle s'appuie sur l'expression d'une volonté commune et profondément ancrée chez les acteurs des deux territoires de dynamiser l'Ouest Breton qui s'est traduite par de nombreuses coopérations (pays de Brest devenu métropole, pôle métropolitain Loire Bretagne, Groupe d'Action Local Centre-ouest Bretagne pour le pays etc.). Forts de ces expériences, les acteurs de la métropole comme ceux du pays ont souhaité élaborer ce contrat comme un outil opérationnel permettant de développer des partenariats entre les différentes forces vives des deux territoires.



Jean-Pierre Caroff

De l'institution au projet : quelle gouvernance pour le contrat de réciprocité ville-campagne ?

Pour mettre en place ce contrat, les acteurs de la métropole et ceux du pays ont élaboré une gouvernance expérimentale inclusive à trois niveaux. Le premier niveau de cette gouvernance est celui du groupe de pilotage qui



« Cette mise en dialogue des acteurs du contrat de réciprocité ville-campagne a contribué à un processus de (re) connaissance des atouts de chacun et au développement du dialogue inter territorial »

associe l'Etat, la région, deux des trois départements concernés et les représentants des deux territoires concernés. Il doit permettre de co-définir les grandes orientations du contrat mais aussi d'inscrire et d'articuler les projets mis en place avec l'ensemble des politiques et actions menées par chaque partie prenante. Le second niveau prend la forme d'un comité de suivi associant trois élus de chaque territoire et deux titulaires des conseils de développement, elle permet un suivi local du contrat (élaboration et développements des projets). Enfin, le dernier niveau se décline en groupes de travail thématiques, ouvert à l'ensemble des personnes intéressées (la plupart étant venu via le conseil de développement). Cette gouvernance s'est consolidée durant la première année d'expérimentation, elle a été pérennisée via son inscription dans le contrat de réciprocité ville-campagne signé début novembre 2016.

Mise en place des partenariats ville-campagne

La gouvernance du contrat ainsi définie, la mise en place des différents partenariats ville-campagne s'est déclinée en deux temps. Une première phase de travail appuyée par l'agence d'urbanisme de la métropole de Brest a permis de prendre connaissance des dynamiques de coopérations d'ores et déjà existantes et des opportunités d'actions au regard des contextes socio-économiques. Cette phase permet de bien positionner les futurs projets par rapports aux dispositifs. La seconde phase portait sur l'élaboration et la définition de coopérations à mettre en place. Les groupes de travail ont permis d'identifier 15 projets opérationnels,



14 projets en réserve et 10 thématiques en réflexion. Parmi les exemples, celui de l'appui de la demande d'implantation d'un IRM mobile en lien avec l'hôpital de Carhaix et qui a favorisé son obtention. Par ailleurs, la démarche a aussi fait émerger l'idée d'un territoire à énergie positive pour la croissance verte.

Cette mise en dialogue des acteurs du contrat de réciprocité ville-campagne a contribué à un processus de (re)connaissance des atouts de chacun et au développement du dialogue interterritorial favorisant ainsi une meilleure

cohésion des actions menées sur l'Ouest Breton. Par ailleurs, en explorant de nouvelles thématiques (ex : numérique, santé) et en mettant en dialogue deux territoires non contigus, ce contrat repousse les frontières spatiales et thématiques des relations ville-campagne.

« L'opposition ville-campagne n'apporte rien, elle est hors d'âge, ce qui est porteur pour l'avenir c'est de travailler sur la solidarité des territoires (...) ».

Des frontières nationales aux frontières territoriales, le (re)développement des liens ville-agriculture du Grand Genève

Par Philippe Estèbe, géographe et politiste

Ce territoire transfrontalier est partagé entre la France et la Suisse, deux pays dont les modèles d'approvisionnements alimentaires divergent. Côté Suisse, plusieurs facteurs favorisent la production et la consommation locale de denrées alimentaires. La persistance de droits de douanes sur les denrées importées favorisent une consommation des produits nationaux puisque moins coûteux. Par ailleurs, la protection des terres agricoles via une politique offensive des cantons combinée à la garantie d'un revenu aux agriculteurs en échange d'un ensemble d'actions (dont la vente locale) favorisent le développement des liens entre ville et agriculture à une échelle métropolitaine. Côté Français, l'approche de l'agriculture et de l'alimentation est différente. Alors que la Suisse n'est pas autosuffisante, la France est exportatrice de denrées alimentaires. Son agriculture constitue ainsi l'un des piliers de son économie. Dans cette perspective, l'agriculture est d'abord pensée selon des logiques de circuit-long s'inscrivant à l'échelle nationale et internationale avec une spécialisation de la



« L'opposition ville-campagne n'apporte rien, elle est hors d'âge, ce qui est porteur pour l'avenir c'est de travailler sur la solidarité des territoires »

Retrouvez les
actes vidéo

soletcivilisation.fr

production par région. Cette configuration ne permet pas aux villes de disposer, à relative proximité, de produits suffisamment divers, et même dans le cas d'une offre diversifiée, les quantités demandées surpassent l'offre des agriculteurs. L'environnement agricole des grandes métropoles prend plutôt la forme de grandes cultures spécialisées. Philippe Estèbe souligne en ce sens que le dialogue ville-campagne a intérêt à ne pas se focaliser uniquement sur les marchés d'alimentation de proximité et peut trouver des opportunités dans d'autres thématiques.



Philippe Estèbe

Le Grand Genève

Deux pays, deux cantons suisses,
deux départements français, une région

2000 km²

211 communes

915 000 habitants
(Genève: 465 000 habitants)

400 000 emplois



« L'environnement agricole
des grandes métropoles
prend plutôt la forme
de grandes cultures
spécialisées »



Des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) pour repousser les limites villes-campagnes

Par Laurence Delva, cheffe du service alimentation à la Direction générale de l'alimentation du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF)

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Article 39), les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs autour d'un projet fédérateur permettant d'assurer l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante d'une part, de développer l'agriculture sur les territoires d'autre part. Ils combinent des objectifs environnementaux (circuits-cours, agriculture biologique), économiques (mise en adéquation de l'offre avec la demande locale, aide à l'installation de nouveaux agriculteurs) et sociaux (projet collectif, identité du territoire).

Connaissance et (re)connaissance pour un meilleur développement des liens ville-agriculture

En 2016, l'Etat a souhaité réaffirmer la mise en place de ces Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). L'objectif de cette démarche est d'assurer une meilleure connaissance des spécificités de ces projets et de leurs impacts afin d'aboutir à une meilleure reconnaissance. La mise en lumière des besoins des PAT doit permettre de mieux cibler l'offre d'ingénierie territoriale proposée et de favoriser la mise en synergie des expériences via un réseau national d'échange. De plus, la création d'un label à partir des points de convergence des PAT doit favoriser la visibilité de ces projets et de facto une meilleure prise en compte de ces dynamiques par les différents acteurs de l'aménagement. L'objectif est de reconnaître 100 PAT en 2017, 500 en 2020. Pour réaliser ces objectifs, cette démarche s'est appuyée sur un bilan des initiatives existantes pouvant relever de la logique des PAT et l'identification progressive des critères permettant de définir et faire reconnaître ces projets.

Objectifs

100 PAT en 2017

500 PAT en 2020

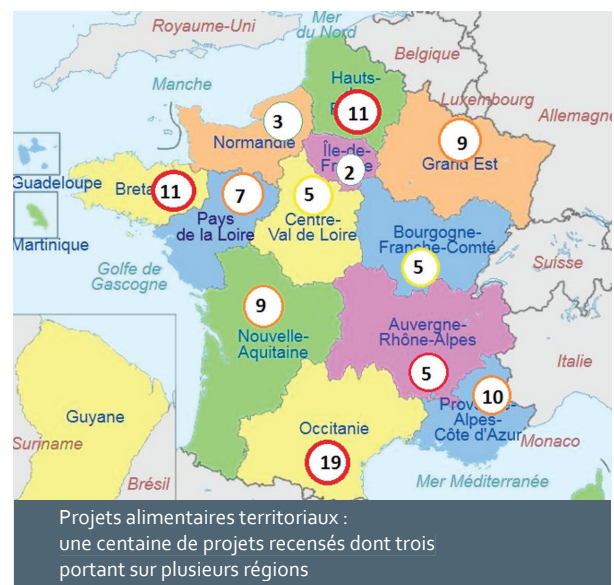


Laurence Delva

Spécificités des Projets Alimentaires Territoriaux

Le diagnostic effectué a révélé un ensemble de points communs dans les processus de mise en place des PAT et les impacts de cette démarche pour les acteurs et les territoires. D'abord, le diagnostic partagé favorise une reconnaissance des atouts de chacune des parties prenantes. Il favorise une meilleure articulation des besoins et stratégies de chacun dans la perspective d'un projet commun où chacun y trouve son compte. Ce diagnostic permet de développer le PAT au prisme des dynamiques et stratégies locales existantes et favorise un réel ancrage de la démarche. La gouvernance ouverte et inclusive favorise l'insertion de l'ensemble des forces vives des territoires et donc la prise en compte des dynamiques et obligations de chacun. Sa structure stable mais flexible permet de suivre de façon pérenne le projet tout en assurant son développement. Enfin, en favorisant une approche systémique et transversale des thématiques associées à l'alimentation (environnement, santé, développement économique etc.), les PAT permettent une meilleure articulation des différentes actions menées par les parties prenantes en la matière au sein du territoire. De nombreuses relations ville-campagne se tissent sur le territoire français, néanmoins par leur approche bottum-up, elles restent peu

visibles et sont peu prises en compte par les politiques publiques. La démarche engagée de connaissance et de valorisation des PAT aide à dépasser ce décalage. Par ailleurs, en favorisant un certain nombre de principes dans la loi tels que les circuits-courts, ces PAT aident à repousser les frontières imposées par notre modèle socio-économique agricole dominant.



NOUVEAUX PROJETS, NOUVELLES GOUVERNANCES

Table ronde

Synthèse par
Elise Levinson, Sol et Civilisation

Dès l'introduction de cette table ronde, Romain Lajarge, discutant, donne le ton : comment repenser un couple ville-campagne qui, aujourd'hui, fait « chambre à part » ? Peut-on même espérer dépasser cette conception en deux pôles distincts, avec la ville d'un côté et la campagne de l'autre, sachant que ces notions existent au travers de catégories spatiales et sociales auxquelles les français s'identifient ? Nombreux sont ceux qui se sentent soit « de la ville » soit « de la campagne », et peu « des deux en même temps ».

Des initiatives se développent pour créer du lien entre villes et campagnes. On peut citer, comme vu précédemment, les contrats de réciprocity ville-campagne actuellement en expérimentation ou les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Ces projets génèrent des espoirs, mais aux côtés de politiques sectorielles fortement établies et privilégiant bien souvent le développement urbain, cela reste faible.

Vers un équilibre des moyens entre la ville et la campagne

La « révolution numérique », parce qu'elle fournit des outils de « mutations » et de mise en réseaux comme le souligne Vanick Berberian, semble pouvoir apporter des réponses au renforcement des liens entre la ville et la campagne. Elle permet de nouvelles mobilités et de nouveaux échanges dont le

télétravail n'est qu'un exemple. Toutefois, le numérique peut engendrer le meilleur comme le pire des mondes. Comment les individus et les territoires peuvent-ils être acteurs du changement et trouver leur place dans ce nouveau monde piloté par les fameux *Google, Apple, Facebook, Amazon* et autres *Netflix, Airbnb, Tesla, Uber*. La transition numérique est une nécessité, et elle est d'ailleurs revendiquée par les ruraux qui appellent à avoir eux aussi, dès maintenant, accès au haut débit. Mais qu'ils soient numériques ou organisationnels, la réponse ne pourra passer uniquement par les outils, aussi perfectionnés et interactifs soient-ils.

« (...) La « révolution numérique » semble pouvoir apporter des réponses au renforcement des liens entre la ville et la campagne. »

Dépasser les périmètres et souligner les dépendances réciproques

Claudy Lebreton l'affirme : « Nous sommes face à une révolution culturelle ». Outils technologiques ou de gouvernance (Schéma de COhérence Territoriale, Conférence Territoriale de l'Action Publique, pôles métropolitains, pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, etc.) sont insuffisants, parfois même contre-productifs, si ne se développent pas les « habitudes de travailler ensemble, avec les voisins ». Nos politiques territoriales sont des politiques de territoires, et non pas des politiques de l'inter-territorial. Elles sont conçues pour opérer au sein de périmètres, alors que les inter-dépendances entre espaces ruraux et urbains, ces doubles dépendances réciproques, nécessitent des alliances nouvelles, et nécessitent de penser le lien tout autant que les pôles. Aucun périmètre de territoire ne peut être pertinent pour l'ensemble des problématiques vécues (déchets, éducation, transports, économie...), et aucun territoire ne peut plus fonctionner de façon isolée. Dans ce moment historique que vit l'humanité, celui de la conjonction de nouveaux grands enjeux, écologiques, démocratiques, économiques, il s'agit de mettre en œuvre cette intégration de la complexité pensée par Edgar Morin. Penser les relations tout autant que les éléments d'un système, c'est « penser complexe » et amorcer ce « changement de paradigme civilisationnel ».

« Nous sommes face à une révolution culturelle »



Claudy Lebreton



Vanik Berberian



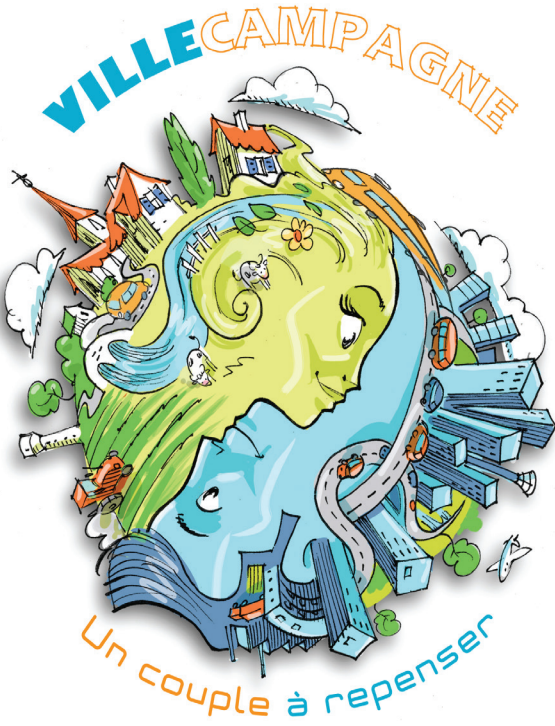
« Co-construire » pour aller plus loin dans un monde en transition

« Le temps est venu de rentrer dans l'ère du « co » », c'est-à-dire une rencontre approfondie et un tissage de la ruralité et de l'urbanité. Au-delà des cadres administratifs territoriaux, au-delà des modes de gestion classiques qui « viennent d'en haut » et tentent d'appliquer une solution universelle à un ensemble de situations particulières, et au-delà de la juxtaposition parcelaire d'initiatives locales, il s'agit de faire territoire, avec les citoyens des villes et les citoyens des campagnes : élus, professionnels, agents de collectivités et de l'État, associations... Olivier Jacquin appelle à co-construire des relations ville-campagne et campagne-ville intégrant la diversité des situations et des enjeux, aussi bien globaux que locaux, pour « nourrir la terre sans l'abîmer » et que « chaque système ville-campagne [/ campagne-ville] soit un élément de notre monde en transition ». Cela ne se fera pas sans l'effort de « se comprendre et se connaître ». Le travail à faire est aussi psychologique sur la perception des différentes représentations de ce que sont la ville et la campagne. Être moderne à la campagne, est-ce encore ressembler à la ville ? Il est temps de cheminer vers une estime mutuelle, de sortir de l'impression intellectuelle que l'urbain a vocation à dominer le rural, et qu'il peut se passer de lui en amenant « la nature en ville ». Une situation égalitaire, qui ne nie pas pour autant les spécificités de chacun, est nécessaire à une alliance. La ruralité d'aujourd'hui, et la ruralité de demain, existent au même titre que l'urbanité d'aujourd'hui et l'urbanité de demain.

« Le temps est venu de rentrer dans l'ère du «co» »



Olivier Jacquin





RAPPORT D'ÉTONNEMENT MARTIN VANIER

Martin Vanier, en fin de journée, nous a livré une relecture personnelle de nos débats filant la métaphore du « couple à repenser » évoquée dans son introduction. Il s'est ainsi proposé de faire ressortir, de dévoiler, au travers de questionnements ouverts, ce qui, semble aujourd'hui travailler ce couple ville-campagne.

Les débats de la journée ont permis de faire ressortir quatre dévoilements saillants

Premier dévoilement, la tension entre proximité et réseaux. Dans nos sociétés, pour parties déboussolées par la mondialisation actuelle, il a été rappelé qu'il existe bien l'envie, voire la tentation, de renforcer le couple ville-campagne autour de l'autosuffisance ou encore de la proximité. Pour autant, cette voie a été décrite comme risquée. S'il s'agit de re-fabriquer de l'interdépendance, notamment autour des questions énergétiques ou alimentaires, celle-ci doit se construire en étant ouverte sur le monde et connectée aux réseaux, c'est-à-dire « en l'inscrivant dans plus grand qu'elle-même ».

Deuxième dévoilement, la possibilité d'une transformation réciproque. L'entrée de l'acteur urbain dans les questions alimentaires et agricoles ouvre la promesse d'une transformation de notre modèle alimentaire. Mais la réciproque sera-t-elle vraie ? L'acteur rural aura-t-il son mot à dire sur nos non moins lourds modèles urbains et de développement ? La question n'est pas tranchée. Si aujourd'hui la capacité transformatrice est plus à l'œuvre de l'urbain vers la campagne dans les politiques publiques, en même temps, l'imaginaire comme les valeurs en transformation des individus ou collectifs citadins s'alimentent eux de plus en plus du côté du rural.



«(...) s'il peut y avoir de l'indifférence dans le couple ville-campagne, il ne peut et il n'y a jamais eu de divorce. C'est là où la métaphore s'arrête »

Troisième dévoilement, la contractualisation, notamment au travers de la présentation de deux cas concrets, les contrats de réciprocité ville-campagne et les Programmes Alimentaires Territoriaux. Ces programmes, encore marginaux et dotés de peu de moyens, témoignent-ils d'un manque d'intérêt ou d'ambition des politiques ou sont-ils les prémices de nouvelles formes de contractualisation qui ne consistent plus à faire pleuvoir de l'argent du haut sur le bas mais à négocier une solidarité entre contractants, en fabricant horizontalement des engagements ? Ces contrats « Âge 2 » pourraient alors inspirer d'autres cadres contractuels insatisfaisants en France et plus globalement participer à faire évoluer notre conception de la décentralisation.

Quatrième dévoilement, identifié lors de la deuxième table ronde, autour des maires ruraux et de la commune. Est-ce le système ville-campagne qui est bloqué ou ceux qui l'invoque ? La crise de la ruralité n'est-elle pas celle de la petite commune ? Faut-il repenser le rôle de celle-ci, en l'allégeant de sa mission politique, pour en renforcer son rôle culturel fondamental ? Finalement, s'il peut y avoir de l'indifférence dans le couple ville-campagne, des fâcheries, il ne peut et il n'y a jamais eu de divorce. Et c'est là où la métaphore s'arrête. D'où l'importance que chacune des parties se re-présente à l'autre en permanence, lui dise sa présence, sa contemporanéité. Se transformer, oui, mais « pour ne pas être la duplication de ce qu'il a été » et pour organiser leur estime réciproque, dans la mutation civilisationnelle en cours.

Synthèse par
Didier Christin, Sol et Civilisation

L'ARRIÈRE, UNE VISION ALTERNATIVE POUR LES CAMPAGNES

Par Marjorie Jouen,
Conseillère externe de Notre Europe -
Institut Jacques Delors (www.institutdelors.eu)
Co-auteur du rapport *Une nouvelle ambition territoriale pour la France en Europe* (2016)

De nos jours, l'opposition entre rural et urbain est devenue politiquement incorrecte et le développement doit être obligatoirement « durable ». Pourtant, les comparaisons entre les territoires continuent d'être effectuées majoritairement sur la base des critères anciens, en considérant que les efforts de rattrapage sont unidirectionnels. A l'échelle locale, les politiques basées sur ces raisonnements n'ont fait qu'aggraver la perception des inégalités sans parvenir à les combler significativement.

Si nous voulons ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir aux campagnes, il faut adopter une vision rénovée de leur rôle face aux défis contemporains, en considérant que certains territoires sont « au front » et d'autres « à l'arrière ». Outre son pouvoir mobilisateur pour les acteurs locaux et les populations, cette nouvelle approche redéfinit la tâche qui incombe aux politiques publiques en charge d'assurer un meilleur équilibre territorial : elles devront garantir la coexistence de différents modèles de développement pour des territoires dissemblables.

Renverser l'ordre d'importance des territoires du « front » vers ceux de « l'arrière »

Les dégâts environnementaux et sociétaux, produits par le modèle de développement industriel, ont été dénoncés depuis plusieurs décennies sans pour autant entraîner de révision majeure des habitudes. Les insuffisances du PIB/habitant, comme indicateur de développement territorial, ont été reconnues depuis longtemps, mais le PIB demeure le critère central d'allocation des fonds aux régions pour la politique européenne de cohésion et tient une place prépondérante pour étayer les décisions nationales. Les territoires restent classés sur une échelle unique, en postulant que la réduction des écarts passe par le rattrapage des plus avancés par les retardataires. Enfin, l'usage abusif de certaines corrélations entre le PIB et la concentration de population conduit à porter au pinacle les grandes villes et à discréditer les campagnes, moins densément peuplées. Pour rompre avec cette routine mentale qui ne mène qu'à l'exacerbation des inégalités sans parvenir à apporter de solutions convaincantes au niveau local, nous devons nous affranchir des notions temporelles, telles que le retard, l'accélération et l'avance, pour parvenir à qualifier la situation dans laquelle se trouvent tous les territoires : celle d'une confrontation à l'inconnu¹ qui nous oblige à

¹ La notion de « transition » déclinée selon de multiples thèmes est d'ailleurs de plus en plus utilisée. Voir notamment Pascal Chabot, *L'âge des transitions*, PUF (2015)

mobiliser de nouvelles ressources pour y faire face. A cette fin, essayons d'utiliser une représentation plus contemporaine, celle de « l'arrière » et celle du « front » où chaque territoire, peu importe sa densité de population, sa localisation et ses caractéristiques socio-économiques ou géographiques, retrouverait une fonction. En effet, l'histoire nous a enseigné - comme pendant la guerre de tranchées de 1914-18 - que « l'arrière » pouvait être le lieu essentiel de ressources pour le « front ». Cette image est aujourd'hui reprise dans la description de l'organisation de la production et du monde du travail tertiairisé et numérisé. Pierre Veltz² explique ainsi que « les emplois d'arrière sont de plus en plus invisibles mais très qualifiés, tandis que les emplois du front, en contact avec le public, sont beaucoup plus nombreux mais de qualification très variable ». Sa traduction territoriale fait des grandes villes et notamment des métropoles, non plus des locomotives de l'économie, des générateurs ou des aspirateurs de richesses, mais des territoires « en ligne de front »³. Une telle vision a déjà été partiellement développée dans la contribution française⁴ pour la Conférence ONU-Habitat III d'octobre 2016 à Quito. Les villes y sont décrites comme les premières obligées d'inventer les solutions aux maux contemporains, que ce soit l'exclusion sociale, l'accroissement des inégalités, la congestion des transports, le bruit, la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effets de serre, etc. Dans ces conditions, les campagnes ne sont pas en situation de rivalité ou de dépendance vis-à-vis des villes, mais en complémentarité potentielle. Les unes ne sont pas moins dotées que les autres ; elles ne vivent pas à leurs crochets ; elles ne sont pas forcément avides d'atteindre un niveau moyen. Elles sont différentes dans leur composition, leur organisation et leurs ambitions. Elles détiennent elles-mêmes des richesses qui sont nécessaires aux villes, voire à l'ensemble

du territoire régional ou national. La valeur des espaces peu denses ou ruraux - et c'est là la novation - n'est pas réductible à la production agricole, à la présence de réserves foncières à urbaniser ou au potentiel d'espace récréatif, quantifiable en points de PIB. Elle ne se résume pas non plus aux seuls attributs des espaces naturels puisqu'il s'agit d'espaces habités de manière spécifique. Elle s'apprécie en tant que telle pour les populations de ces territoires (héritage culturel, convivialité, ...) mais aussi par la rareté de ce qui les compose au regard d'un ensemble plus vaste (silence, air pur, qualité du paysage, biodiversité, ...).

² Pierre Veltz, *La société hyperindustrielle et ses territoires*, Futuribles n°409

³ La sociologue et économiste américaine, Saskia Sassen, parle des villes globales comme des « espaces frontières, zones de contact et parfois d'affrontement ». Les villes ont le pouvoir d'agir face à l'urgence climatique, *Le Monde* (20 novembre 2015)

⁴ La France et la ville durable (<http://www.pfvt.fr/fr/un-habitat-2016/la-france-et-habitat-iii>)



Marjorie Jouen



Si l'on prolonge la métaphore, « les territoires de l'arrière » disposent des ressources d'un autre type que ceux « du front », susceptibles de contribuer à un bien-être collectif et du recul nécessaire pour conduire une réflexion et une action stratégique. Ils deviennent cruciaux dans une vision renouvelée d'aménagement du territoire où la résilience – basée sur des savoir-faire propres, un haut niveau de créativité et de cohésion sociale - « vaut » autant que la performance économique et l'innovation technologique.

L'association « Nouvelles ruralités » (les-nouvelles-ruralites.com) s'inscrit bien dans cette approche de valorisation des

zones rurales. Une inspiration similaire est à l'origine de l'initiative pour un Agenda rural européen (ruraleurope.org). Néanmoins, leurs efforts risquent de ne pas être couronnés de succès si la juxtaposition rural-urbain demeure la seule référence conceptuelle et si les critères d'évaluation du développement territorial restent inchangés ou aussi peu diversifiés.

Sur ce point, les travaux théoriques ne manquent pas mais se heurtent souvent à l'obstacle de la collecte des données. On peut donc utilement signaler l'indice européen de progrès social (EU-SPI) établi par la Commission européenne au début de 2016 pour cerner les caractéristiques sociales et sociétales au niveau régional et couvrant l'ensemble des régions européennes. Cet indice se base sur 50 indicateurs sociaux et environnementaux structurés autour de trois axes : les besoins humains fondamentaux, le bien-être des populations et les opportunités (droits individuels, tolérance et inclusion, ...). Utiliser cet indice à la place ou en complément du PIB pour allouer les prochains fonds européens constituerait déjà une première étape majeure dans la bonne direction pour les régions⁵.

Un enjeu de coexistence et pas seulement de rééquilibrage pour les politiques publiques

La principale conséquence d'une analyse territoriale selon une grille « arrière-front » est le changement d'objectif pour la politique d'aménagement du territoire, qui ne peut plus se contenter de favoriser le rattrapage des retardataires dans un modèle unique de développement.

« Si nous voulons ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir aux campagnes, il faut adopter une vision renouvelée de leur rôle face aux défis contemporains, en considérant que certains territoires sont « au front » et d'autres « à l'arrière » »

Reconnaître la valeur de différentes trajectoires de développement territorial doit conduire à essayer de veiller à leur combinaison plutôt qu'à leur convergence, comme le propose l'Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen (ORATE) dans un exercice de prospective « Une Europe ouverte et polycentrique à l'horizon 2050 »⁶. En pratique, tous les modèles de développement territorial n'ont pas la même inertie ou la même puissance. Certains tendent à exclure les autres par leur domination. Dès lors, à l'image des réglementations visant à contenir la dispersion des OGM, la politique d'aménagement du territoire devrait garantir la coexistence des différents modèles⁷. Cela supposerait de mieux connaître les forces et les faiblesses de chaque modèle et de développer les instruments les plus adéquats pour que chaque territoire puisse s'épanouir selon ses propres caractéristiques. Egalement, l'analyse des relations entre territoires devrait tenir autant compte des effets de contamination ou d'éviction des modèles, que de déversement ou d'entraînement pour reprendre des termes connus des économistes. En effet, une stratégie territoriale nationale au singulier n'implique pas un modèle unique, mais plutôt une imbrication harmonieuse de projets et d'ambitions divers associés à des territoires régionaux ou infrarégionaux. Elle doit s'appuyer sur de nouveaux modes de coopération entre territoires, reposant sur des contrats dans une logique programmatique pluriannuelle et plurisectorielle, sur le modèle de la politique de cohésion européenne.

Assurément, la grande diversité des trajectoires et des caractéristiques culturelles, géographiques et socio-économiques des

territoires – régions, départements, métropoles, communes ou communautés de communes, quartiers urbains- n'est pas prête de se réduire. Plutôt que de la considérer comme un handicap, comme cela a longtemps été le cas dans l'organisation centralisée de la France, il faut apprendre à la valoriser pour renforcer un ensemble plus vaste national ou continental.

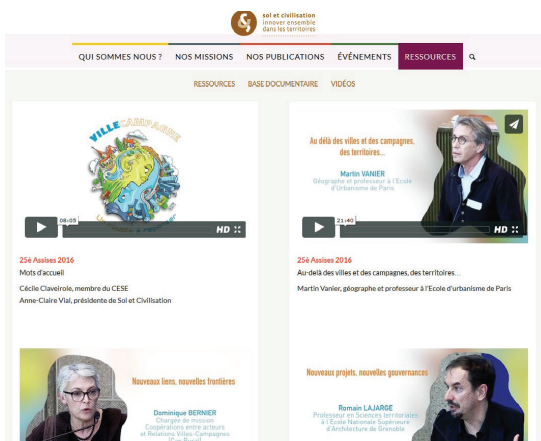
⁵ En 2014, les fonds européens représentaient 20% en moyenne du budget d'investissement des régions françaises, alors que les contrats de plan Etat-Région ne s'élevaient qu'à 15%. Pour les régions fortement rurales, telles que l'Auvergne ou le Limousin, l'apport de fonds européens dépassait 50% du budget d'investissement (source : DGCL, DGFIP, CGET)

⁶ ET 2050 - Territorial Scenarios and Visions for Europe

⁷ Claudy Lebreton, Marjorie Jouen et Clara Boudehen, *Une nouvelle ambition territoriale pour la France en Europe*, Rapport de la Mission sur l'aménagement du territoire - refonder les relations entre Etats et collectivités territoriales (2016)

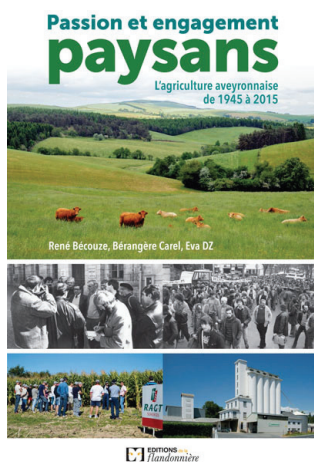
« (...) mieux connaître les forces et les faiblesses de chaque modèle et développer les instruments les plus adéquats pour que chaque territoire puisse s'épanouir (...) »





(Re) découvrez les interventions de nos 25èmes Assises en vidéos !

www.soletcivilisation.fr



Le Groupe de travail de Camboulazet (Aveyron), se référant au projet de Sol et Civilisation, vient de publier l'ouvrage « Passion et engagement paysans ».

Au lendemain de la seconde guerre mondiale et jusqu'à aujourd'hui, l'agriculture française a vécu de profondes mutations. Ce qui s'est passé en Aveyron est considéré comme exemplaire dans les régions les plus difficiles du pays en termes de maintien des actifs, de création des structures, d'adaptation des productions et d'engagement citoyen sur les territoires. Une lignée d'hommes et de femmes, souvent devenus responsables professionnels au niveau national, a donné tout son sens à cette action collective. L'idée a été de recueillir de très nombreux témoignages des acteurs et des témoins de ce parcours exceptionnel de solidarité et de modernité.

L'objectif avoué est, à travers cet ouvrage, de confier l'héritage de cette passion paysanne pour une terre et un métier aux générations nouvelles.

« Passion et engagement paysans », René Bécouze, Bérangère Carel, Eva DZ, Editions Flandronnière, 2016 (24 euros)



Sol et Civilisation
5, rue Joseph et Marie Hackin
75116 Paris
T 01.44.31.16.61
contact@soletcivilisation.fr
Twitter @SolCivilisation
www.soletcivilisation.fr

Directeur de publication: Anne-Claire VIAL
Rédacteur en chef: Guillaume DHÉRISSARD
Coordination et maquette :
Truong-Giang PHAM et Karine VOLCLAIR

Crédits photos : DR, Fotolia / Tirage 3 700 ex.